



Assemblée générale

Soixante-dixième session

Documents officiels

Distr. générale
7 janvier 2016
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 13^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 27 octobre 2015, à 10 heures

Président : M. Bowler..... (Malawi)

Sommaire

Point 58 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information


Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

1518669X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 58 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (A/70/21 et A/70/220)

1. **M. Maleki** (République islamique d'Iran), parlant en qualité de Rapporteur du Comité de l'information, présente le rapport de la trente-septième session du Comité (A/70/21), au cours de laquelle 32 États Membres et trois observateurs ont souligné le rôle central des Nations Unies dans les affaires mondiales. Les représentants ont également fait observer que le volume de travail de l'ONU ne cessait de croître et exprimé leur plein appui au Département de l'information qui est chargé de faire mieux comprendre les activités de l'Organisation à travers des campagnes permanentes d'information sur des questions présentant une haute importance pour la communauté internationale, dont notamment le programme de développement pour l'après-2015, la décolonisation, le dialogue des civilisations et la culture de la paix, la promotion de l'initiative « Le monde contre la violence et l'extrémisme », l'élimination de la pauvreté, les changements climatiques et la promotion du multilinguisme dans le système des Nations Unies.

2. Le multilinguisme implique l'utilisation de toutes les langues officielles de l'ONU sur les plateformes des médias traditionnels et des nouveaux médias. Il permet de faire connaître les activités de l'ONU au monde entier et de renforcer la responsabilité, la transparence, la maîtrise et la viabilité dans l'exercice de cette activité. Plusieurs représentants ont constaté avec préoccupation que les communiqués de presse quotidiens ne sont pas publiés dans toutes les langues officielles, ce qui complique le suivi régulier des travaux des organes de l'ONU et contribue à les rendre inaccessibles et peu transparents.

3. Si la plupart des orateurs ont estimé que le multilinguisme devait être systématiquement pris en compte dans les travaux de l'Organisation, beaucoup ont demandé que cela soit fait sans incidences financières, au moyen des ressources disponibles.

4. Les participants à la trente-septième session du Comité de l'information ont salué le travail des centres d'information des Nations Unies qui sont la voix de l'Organisation dans le monde. Ces centres jouent un rôle déterminant dans la diffusion de l'information sur les activités de l'Organisation et la promotion de son

image, notamment dans les pays en développement. Il importe donc de leur allouer des ressources suffisantes pour qu'ils s'acquittent efficacement de leurs tâches. Le Comité de l'information a noté avec satisfaction que le Gouvernement de la République de Corée a offert d'accueillir un centre d'information des Nations Unies.

5. Un certain nombre de représentants se sont félicités du travail accompli par le Département à l'occasion de la célébration du soixante-dixième anniversaire de la création de l'ONU, qui est l'occasion pour l'Organisation de promouvoir ses activités et de faire mieux connaître à la communauté internationale les nombreux domaines dont elle s'occupe, mais aussi le moment pour les États Membres d'appeler l'attention sur l'action de l'Organisation, de se pencher sur son bilan et d'évaluer les difficultés à venir.

6. Les participants ont salué le travail accompli dans le cadre de l'initiative Impact universitaire et estimé que cette initiative de communication mondiale du Département, centrée sur la diffusion à peu de frais de l'information sur l'Organisation aux jeunes et aux établissements universitaires et de recherche dans le monde, était une réussite car elle leur permettait de se rapprocher des valeurs, principes et objectifs des Nations Unies et de promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale.

7. D'autres participants ont soutenu énergiquement le programme d'information spécial sur la question de Palestine du Département. Plusieurs orateurs ont salué le travail du Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, qui dénote combien il est important d'aider les jeunes à se faire mieux entendre si l'on veut combattre l'extrémisme violent et veiller à ce que le Département y contribue en favorisant une culture de paix, de tolérance et de respect mutuel dans ses programmes pour la jeunesse.

8. En réponse aux observations et questions formulées par les États Membres au cours de la session, la Secrétaire générale adjointe à la communication et à l'information, Christina Gallach, a mis l'accent sur l'attachement du Département au multilinguisme, comme en témoigne son intégration dans les mécanismes généraux de planification et de prise de décision du Département, d'où une plus grande facilité d'accès. Elle a souligné que les médias sociaux et les moyens d'information traditionnels sont des outils indispensables pour informer tous les

membres de la communauté internationale et les faire participer aux travaux de l'Organisation. Elle a aussi signalé que la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a numérisé 300 000 documents, soit environ 3 millions de pages, qui sont accessibles en ligne dans toutes les langues officielles, en plus des 100 000 documents numérisés par la Bibliothèque des Nations Unies à Genève, et précisé qu'il reste encore environ 17 millions de documents à numériser.

9. **M^{me} Gallach** (Secrétaire générale adjointe à la communication et à l'information), présentant le rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information (A/70/220), dit que le Département accueille positivement l'appui ferme reçu de la part des États Membres, ajoutant qu'elle est particulièrement fière des relations établies avec le Comité et son bureau, qui veillent à ce que le Département dispose des moyens lui permettant d'être entendu du plus grand nombre et de l'appui et des orientations nécessaires pour mettre en œuvre ses nombreux programmes et activités.

10. La participation et l'identification des États Membres et de la communauté internationale aux activités du Département sont essentielles à l'activité et la transparence de l'Organisation, ce qui a été démontré à une échelle sans précédent pendant l'année écoulée. Le Département s'est également activement employé à faire sentir la présence de l'Organisation à l'échelle planétaire en suivant le chemin tracé par les États Membres en tenant compte de leurs priorités, en planifiant et coordonnant sa communication et en diffusant, avec de très nombreux partenaires, des messages sur les questions clefs. Ce faisant, le Département a veillé à donner aux Nations Unies la visibilité nécessaire dans les discussions conduites au niveau mondial sur le développement durable, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation. La dernière session de l'Assemblée générale a été un moment véritablement historique marquant non seulement 70 années de rencontres internationales, mais aussi l'adoption à l'unanimité du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les États Membres ont saisi cette occasion pour aborder plusieurs questions pressantes liées à l'obligation de construire un monde plus équitable, plus prospère et plus viable. En mobilisant un ensemble de médias nouveaux et traditionnels et en élargissant encore plus son réseau de partenaires afin de toucher directement le public partout dans le monde, le Département a tiré

pleinement parti de l'attention générale dont a bénéficié l'ONU pour mettre en lumière les priorités de la communauté internationale et souligner le rôle unique que joue l'Organisation dans l'offre de solutions à des problèmes communs.

11. Le Département a redoublé d'efforts pour accroître le rayonnement mondial de l'Organisation lors du Sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 et de la semaine de débat de haut niveau de l'Assemblée générale, en collaborant avec des partenaires d'expressions linguistiques diverses et des partenaires multimédias, ainsi qu'avec des organismes, fonds, programmes et bureaux, pour obtenir un impact sans précédent et battre des records de visibilité et de participation, notamment en ce qui concerne le nombre de journalistes accrédités et celui des visiteurs sur le site Web au cours de cette période. Des records ont aussi été battus sur les comptes ouverts dans les médias sociaux. Tous les groupes linguistiques ont fait part d'énormes envolées statistiques. Un hashtag chinois créé spécialement pour #Action2015 a reçu 130 millions de vues et plus de 63 000 commentaires.

12. Les Nations Unies continuent d'adapter et d'approfondir leurs stratégies dans les principales plateformes de médias sociaux. Un nouveau compte a ainsi été créé sur Snapchat, un organe d'information essentiel pour les échanges, notamment avec les jeunes.

13. Lors des préparatifs de la période de grande activité, le Département a été aux avant-postes de la campagne « 2015 : le moment d'agir à l'échelle mondiale » visant à accélérer les actions relatives aux priorités de l'Organisation concernant le développement durable et les changements climatiques. À l'occasion de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'est tenue en juillet à Addis-Abeba, et du Sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, qui a eu lieu en septembre, le Département a déployé toute une panoplie d'instruments multilingues afin que les échos de ces manifestations parviennent au plus grand nombre. Il a ainsi élaboré des dossiers et des communiqués de presse, organisé des tables rondes et des points de presse, facilité l'accréditation des médias, fait des reportages multimédias et produit du contenu sur les médias sociaux et élaboré d'autres produits numériques.

14. Le Département s'est efforcé, comme de coutume, de faire un meilleur usage stratégique des centres d'information et a organisé des réunions d'information en direct sur des questions d'intérêt fondamental à travers WebEx, un instrument vidéo de conférence en ligne, pour renforcer la coordination permanente, non seulement avec le Siège mais aussi entre les centres d'information, et promouvoir, en direction des médias, une communication mondiale plus forte sur un ensemble de sujets prioritaires. Avant la tenue du Sommet pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, des responsables de haut rang et des experts de l'Organisation ont tenu une réunion d'information à l'intention de 270 participants de toutes les régions en anglais, français, russe et espagnol. Une démarche du même type est prévue dans le cadre des préparatifs de la prochaine Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

15. Tirant parti de visites de hauts responsables des Nations Unies, les centres d'information se sont rapprochés de partenaires régionaux pour faire passer des messages clefs et ont pour cela organisé des débats publics sur des questions telles que le développement durable et les droits des personnes handicapées, auxquels ont pris part des organisations de la société civile, des établissements universitaires et des représentant d'équipes de pays des Nations Unies. Cependant, l'adoption universelle des objectifs de développement durable met le Département face à la lourde responsabilité de mener des actions de sensibilisation et d'inspirer des actions pendant les 15 prochaines années. Plus le programme sera diffusé et connu et plus les gouvernements et les organisations internationales seront comptables de son exécution.

16. Une nouvelle stratégie de communication est en cours d'élaboration pour assurer la transition entre les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable à la fin de 2015. Elle sera mise en œuvre à partir de 2016. Le Département continuera de mener ses campagnes à l'intention des médias et du public non seulement au Siège mais aussi aux niveaux local et régional en produisant des contenus riches et en collaborant avec les 63 centres d'information, les commissions régionales, les opérations de paix et les partenaires de la société civile tels que les organisations non gouvernementales. Les universités sont aussi des partenaires très importants et beaucoup parmi les plus

de 1 000 institutions membres de l'initiative Impact universitaire ont activement plaidé pour les objectifs de développement durable à la faveur de tables rondes, conférences et autres manifestations publiques.

17. Plus tard en 2015, le Département appliquera son approche stratégique à l'occasion des préparatifs de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Conférence elle-même et du travail fondamental d'explication de ses conclusions. Le lien entre les changements climatiques et le programme de développement durable sera mis en lumière tout au long de ce processus.

18. Pour célébrer son soixante-dixième anniversaire, l'ONU a lancé l'initiative « Le monde en bleu ONU », dans laquelle plus de 350 monuments et sites ont été illuminés en bleu. Cette manifestation de dimension mondiale, qui n'aurait pas eu lieu sans l'engagement, l'appui et la participation de 85 États Membres, a permis de procéder, dans un grand nombre de sites, à un rappel visuel du rôle que l'ONU joue dans la vie des populations du monde et de porter témoignage de l'apport de la solidarité et de la connectivité, deux mots très importants pour l'Organisation. La campagne multilingue sur les réseaux sociaux créée autour du hashtag #UNBlue a touché 290 millions de personnes sur plusieurs plateformes.

19. Le Département a mobilisé les centres d'information des Nations Unies, les commissions régionales et les bureaux régionaux pour sensibiliser le public à l'importance du soixante-dixième anniversaire de l'ONU à travers nombre d'activités et de campagnes médiatiques dont des événements sportifs et des expositions, des journées portes ouvertes et des festivals de rues. Ces innombrables manifestations, organisées en partenariat étroit avec les États Membres, ont mis en lumière le travail de l'Organisation dans les domaines du développement, de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme, et les nombreux défis qu'elle doit surmonter pour bâtir un monde meilleur.

20. Cet anniversaire a aussi été l'occasion de promouvoir des activités de communication et de sensibilisation dans bien d'autres domaines. Le Département a ainsi créé une nouvelle édition imprimée de la Charte dans les six langues officielles. La Bibliothèque a préparé une exposition en ligne de 70 documents clefs qui ont façonné l'histoire des

Nations Unies et du monde. Dans le dernier numéro de *Chronique de l'ONU*, d'éminents contributeurs, dont le Secrétaire général Ban Ki-moon et ses trois prédécesseurs directs, ont souligné les grands moments, les réalisations, les défis et les obstacles qui ont marqué ces 70 dernières années.

21. Le Département a également créé des contenus originaux pour l'anniversaire, dont des courts métrages sur l'histoire et l'action au jour le jour de l'Organisation. Le hall d'accueil du Siège a accueilli une exposition photos sur des moments phares et des personnalités exceptionnelles de l'histoire de l'Organisation. Le Département remercie le Gouvernement omanais pour sa généreuse contribution de 4,5 millions de dollars destinée à financer la numérisation et la préservation des archives audiovisuelles de l'Organisation. À cette fin, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences et l'Office des Nations Unies à Genève ont poursuivi le travail de numérisation d'importants documents publiés avant 1993. La plupart des documents du Conseil de sécurité ont été numérisés, ceux de l'Assemblée générale sont en voie de l'être. Il reste beaucoup à faire et le Département essaye de recueillir les fonds nécessaires pour numériser sa précieuse collection et la rendre plus accessible.

22. Dans le domaine de la paix et de la sécurité, le Département a assuré la promotion du Sommet de dirigeants sur le maintien de la paix de septembre 2015 et, à ce titre, a travaillé avec plusieurs pays fournissant des contingents ou des effectifs de police et leurs médias pour sensibiliser le public aux résultats de ce sommet.

23. Récemment, à l'occasion du quinzième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, le Département, en étroite collaboration avec ONU-Femme et la Mission permanente de l'Espagne, a appelé l'attention des médias sur le débat public qui s'est tenu sur cette question et sur la publication d'une étude globale sur l'application de cette résolution. La campagne multiforme du Département a donné lieu à une intense campagne mondiale d'information sur la contribution des femmes dans l'instauration et la consolidation de la paix. La collaboration étroite entre le Département et les États membres de la Communauté des Caraïbes et de l'Union africaine en ce qui concerne le programme « En mémoire de l'esclavage » continue d'illustrer le rôle dirigeant que

jouent les femmes depuis longtemps dans la lutte pour les droits de l'homme et l'égalité. L'action éducative concernant l'Holocauste et la prévention du génocide s'est poursuivie. On met actuellement la dernière main à une nouvelle publication s'inscrivant dans la série de documents d'analyse du Programme et aux préparatifs de manifestations marquant la commémoration, en novembre 2015, de la Nuit de cristal.

24. En hommage à la Semaine de l'Afrique, la Bibliothèque s'emploie depuis peu, en collaboration avec le Bureau du Conseiller spécial sur l'Afrique et la Commission économique pour l'Afrique, à préparer à l'intention des États Membres des services et contenus divers dans le cadre de l'amélioration continue de ses services. Les outils de recherche mis en place sont tous disponibles en ligne et en libre service et portent sur des analyses politiques actualisées, des sources médiatiques et des livres électroniques. Des spécialistes de l'information donneront des orientations concernant les recherches et un service d'assistance sera disponible pour répondre à toute demande dans l'heure.

25. Le Département a aussi contribué à l'action menée dans tout le système pour faire face à la récente flambée de violences et de tensions dans le Moyen-Orient et promouvoir le dialogue. Il a diffusé le message vidéo du Secrétaire général aux Israéliens et aux Palestiniens à travers des plateformes d'information multilingues et des informations ciblées à l'intention des journalistes. Depuis plus de 20 ans, le Département s'attache à développer les capacités des médias palestiniens en organisant un programme annuel de formation de jeunes journalistes palestiniens. Plus de 160 journalistes ont déjà été formés et le Département les aide à créer une association qui pourrait constituer à l'avenir un réseau très intéressant pour l'ONU et un partenaire efficace pour la paix dans la région.

26. Pour régler certaines questions régionales spécifiques, le Département a récemment réuni des fonctionnaires des centres d'information des Nations Unies établis au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pour une réunion et un cycle de formation, qui ont été organisés par le Centre du Caire afin de faire le point des possibilités de plus en plus larges de participation d'un public essentiellement neuf et jeune aux activités de l'Organisation à travers les médias sociaux, d'améliorer les réseaux et de favoriser le renforcement de la collaboration entre les centres d'expression arabe

aux fins de produire et de diffuser plus rapidement et de façon plus complète des informations sur l'Organisation en langue arabe, d'éviter les doubles emplois et, progressivement, d'échanger des informations avec les équipes de pays des Nations Unies dans la région en accordant un intérêt particulier aux objectifs de développement durable.

27. Le Département continue à réfléchir à l'institution de méthodes novatrices d'élargissement de la diffusion multilingue d'informations. En partenariat avec l'Université d'études internationales de Shanghai, qui est membre de l'initiative Impact universitaire, le Département a publié une édition chinoise d'*ABC des Nations Unies*. Une édition en russe a également été créée et mise en ligne par le Centre d'information de Moscou à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'Organisation. Le Centre d'Islamabad s'emploie à créer la première version en ourdou.

28. L'initiative Impact universitaire continue de conforter l'action que mène l'Organisation avec les établissements universitaires et de recherche et les étudiants. C'est ainsi que la deuxième édition de la manifestation annuelle J. Michael Adams Lecture and Conversation Series sur la promotion de la citoyenneté mondiale aura prochainement lieu au Siège des Nations Unies. Dans le même contexte, une conférence est prévue au début de 2016 sur le thème « Désapprendre l'intolérance et mettre fin à toutes les formes de fanatisme ». Le Département poursuivra en outre la série de conférences et d'exposés sur les modalités de contribution de la recherche et de la technologie à la réalisation des objectifs de développement durable.

29. L'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse, Ahmad Alhendawi, continue de mettre l'accent sur la satisfaction des besoins et le respect des droits des jeunes en matière de développement. Avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale et le Département des affaires économiques et sociales, son bureau, qui est rattaché au Département, a organisé en mai une manifestation de haut niveau de l'Assemblée générale pour marquer le vingtième anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse et souligner les priorités des jeunes dans le programme de développement pour l'après-2015. L'Envoyé du Secrétaire général a récemment annoncé le lancement du Partenariat mondial de la jeunesse pour les objectifs de développement durable, dans le cadre duquel sera mis en ligne un portail virtuel de la jeunesse qui

constituera une plateforme novatrice en ligne pour la sensibilisation et l'action.

30. Au cours des mois écoulés, on a accordé une plus grande attention au travail avec les jeunes dans les zones de conflits et d'après conflit et au renforcement de leur contribution à la lutte contre l'extrémisme et à la promotion d'une culture de respect mutuel et de tolérance. Le Bureau de l'Envoyé a participé à l'organisation d'un Forum mondial sur la jeunesse, la paix et la sécurité, qui s'est tenu en août à Amman (Jordanie). Cette manifestation a contribué à changer la manière dont les jeunes sont considérés. Dans le même esprit, l'Envoyé a effectué une mission en juillet à Nairobi pour discuter de l'élaboration d'une politique nationale de la jeunesse pour la Somalie, mais aussi en Palestine, aux Philippines et en Tunisie, afin de rencontrer des jeunes dans des zones frappées par des conflits.

31. Le Département a aussi eu des échanges avec des jeunes dans d'autres circonstances. À l'occasion de la Journée internationale de la paix, en septembre 2015, une vidéoconférence a été l'occasion pour plus de 700 jeunes de faire part de leurs idées et projets sur l'établissement d'une culture de paix. Dans différentes parties du monde, on a continué d'appuyer les programmes modèles des Nations Unies. En novembre, le Département dirigera un atelier modèle des Nations Unies pour les étudiants et les enseignants.

32. Le Département communique en outre avec les fonctionnaires des Nations Unies à travers iSeek, le site intranet de l'ONU, qui, de plus en plus, s'impose comme un outil puissant de communication interne. Le site a récemment été déplacé sur une plateforme plus moderne et plus solide. Dans le cadre de son évolution continue, la version refondée du site répond aux besoins du personnel, qui ont été déterminés à la faveur d'enquêtes et de discussions de groupes, et peut être accessible à distance et par téléphone mobile.

33. Le soixante-dixième anniversaire de l'ONU est aussi le moment d'appeler à l'action pour que l'Organisation continue d'évoluer dans l'accomplissement de ses missions. Le Département fait face à nombre de défis, mais l'ensemble des fonctionnaires qui y travaillent sont engagés à produire des informations contribuant à rendre l'Organisation plus forte et le monde meilleur. À cette fin, il compte à ses côtés un grand nombre de partenaires dévoués, les alliés les plus méritants étant les États Membres dont il essaye de

promouvoir les causes, qu'elles soient nationales ou internationales.

34. **M. Maleki** (République islamique d'Iran), demande de quelle manière les programmes de formation du Département tels que le Programme de stages de journalisme Reham Al-Farra et le programme en faveur des journalistes palestiniens peuvent être améliorés et notamment s'il est possible d'en allonger la durée, compte tenu notamment de leur grand succès, attesté l'année précédente par les participants eux-mêmes. La délégation iranienne salue l'initiative Impact universitaire et rend hommage à Ramu Damodaran pour les actions qu'il a conduites. L'Iran compte 80 millions d'habitants, mais le directeur du Centre d'information des Nations Unies occupe un poste de la classe P-4, alors que le même poste dans un très petit pays de la région est classé P-5. Il demande donc s'il est possible de reclasser ce poste à P-5 pour permettre au directeur du Centre d'assumer ses fonctions comme il convient.

35. **M^{me} Gallach** (Secrétaire générale adjointe à la communication et à l'information), dit que le Programme de stages de journalisme Reham Al-Farra est une initiative exceptionnelle qui aide les journalistes dans le monde, en particulier dans les régions où la formation est difficile et les besoins importants. Ce programme offre aux participants des opportunités qui changent le cours de leur vie. Le Département, qui est très fier de l'impact du programme, compte le développer autant que possible. Il a cependant été contraint, compte tenu de l'insuffisance des ressources disponibles, de supprimer les séjours des participants ailleurs qu'à New York, de sorte qu'il puisse profiter aux représentants du plus grand nombre de pays.

36. Les centres d'information des Nations Unies ont été créés de longue date. Les équipes sur le terrain sont mises en place sur la base des besoins en information, mais la disponibilité des ressources est aussi un facteur important. La création de postes est toujours un acte d'équilibrisme qui implique soit des ressources supplémentaires soit le déclassement d'autres postes. Compte tenu de la mobilisation, de l'engagement et de l'imagination intenses du personnel, tous grades et durées de service confondus, partout dans le monde, le Département pourra obtenir d'autres succès grâce à leur énergie et leur appui.

37. **M. Plasai** (Thaïlande), parlant au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit apprécier et appuyer l'orientation et la direction données à l'action du Département par le Comité de l'information et encourage le Comité à continuer de travailler en relation étroite avec le Département et les autres acteurs concernés afin de renforcer les liens entre le public et les Nations Unies à travers des approches cohérentes et créatives.

38. L'ASEAN félicite le Département pour l'organisation de manifestations et d'activités célébrant le soixante-dixième anniversaire de l'ONU en partenariat avec des gouvernements, des universités et des organisations de la société civile. Sachant que les questions de développement concernent directement le bien-être et la vie des individus partout dans le monde, l'ASEAN salue les efforts déployés en matière de communication et de sensibilisation sur diverses plateformes médiatiques à l'occasion de la tenue de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et du Sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015. Le Département est appelé à continuer à tenir le public informé des principales conférences internationales sur le développement, dont la Conférence de 2015 sur les changements climatiques, et à diffuser des informations sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et son mécanisme de suivi.

39. Représentant une région d'une grande richesse culturelle et linguistique, l'ASEAN est parfaitement consciente de la nécessité du multilinguisme dont elle appuie l'intégration dans les activités de l'Organisation. Elle souscrit également à la décision du Département et des organismes compétents de l'ONU d'utiliser toutes les langues officielles de l'Organisation afin de contribuer à surmonter la barrière de la langue qui se dresse face à une grande partie de la population mondiale et de permettre à celle-ci de participer au débat sur les grandes questions internationales.

40. L'ASEAN réaffirme son adhésion totale à l'entreprise commune que constituent les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et insiste sur ses aspects positifs qui rejaillissent sur la visibilité planétaire et l'image positive de l'Organisation. Elle salue également le Département qui s'est employé, en collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix, à renforcer l'information sur les

opérations de maintien de la paix. Les visites de terrain que des fonctionnaires du Département effectuent dans des missions de maintien de la paix pour les soutenir sur le plan de l'information et former leur personnel dans les domaines de la communication et de la gestion des campagnes médiatiques, constituent une action de collaboration digne d'éloges.

41. Les médias sociaux peuvent apporter à l'Organisation une audience beaucoup plus importante et favoriser les échanges, notamment avec les jeunes du monde entier. L'ASEAN note avec satisfaction la grande amélioration des statistiques cumulées des comptes des Nations Unies ouverts sur les médias sociaux, qui sont passées de 40 millions en mai 2014 à plus de 350 millions en mai 2015.

42. Cependant, les médias sociaux présentent également un risque de mauvaise utilisation ou d'abus. Il est possible, à travers des rapports inexacts voire de la désinformation, d'alimenter l'intolérance, la violence et l'extrémisme. Les Nations Unies doivent donner l'exemple et œuvrer à la promotion de l'information responsable. L'ASEAN encourage le Département à continuer d'appuyer les initiatives allant dans le sens de la promotion de la paix, du respect et de la compréhension mutuels et les divers dialogues interreligieux, notamment la Culture de la paix, l'Alliance des civilisations et le mouvement mondial des modérés qu'elle a initié, afin de s'opposer à la propagation de l'extrémisme, de la violence et des discours de haine. Certaines communautés qui n'ont pas accès aux outils modernes de communication tels qu'Internet demeurent cependant vulnérables. L'Organisation doit donc continuer de recourir aux médias traditionnels pour rester au contact de ces communautés et les empêcher d'être induits en erreur par des groupes extrémistes.

43. Parlant en qualité de représentant de son pays, il dit qu'en tant que pays d'accueil de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et qu'État Membre attaché aux valeurs de paix, aux droits de l'homme et au développement, la Thaïlande a activement informé le public des travaux des Nations Unies et de son programme mondial. Le Ministère thaïlandais des affaires étrangères dispose d'un site Web en langue thaï qui contient des informations sur son partenariat avec les Nations Unies dans des domaines tels que le maintien et la consolidation de la paix. Les utilisateurs peuvent aussi accéder à des informations sur les évolutions récentes

relatives au programme de développement pour l'après-2015 ou aux négociations sur les changements climatiques.

44. Dans le cadre de la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'ONU, le Ministère des affaires étrangères et l'Association de la Thaïlande pour les Nations Unies ont organisé l'exposition « UNderstand » en 2014 et 2015 pour mieux faire connaître l'Organisation et encourager le peuple thaï, notamment les jeunes, à participer activement à des activités liées à la paix et la sécurité, aux droits de l'homme et au développement, les trois piliers de l'action de l'ONU.

45. **M. Proaño** (Équateur), parlant au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), dit que les activités d'information doivent respecter pleinement le droit international et la Charte des Nations Unies et être axées sur la promotion de la paix, de la coopération et de la solidarité entre les peuples. Elles doivent également contribuer au bien-être de tous et au développement durable, notamment faciliter l'accès à l'information et au savoir, en mettant l'accent sur les facteurs économiques, sociaux et environnementaux. La Communauté prend note des rapports du Secrétaire général (A/70/220) et du Comité de l'information (A/70/21) et salue les efforts déployés par le Département de l'information pour rendre compte de l'action de l'Organisation tout en soulignant le rôle central du Comité dans l'établissement d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, destiné à renforcer la paix et la compréhension dans le monde.

46. Un monde en constante évolution exige la mise en place de nouvelles méthodes pour garantir la diffusion de l'information auprès de tous, sans discrimination. Les communications électroniques constituent certes un moyen rapide, efficace et interactif de diffusion de l'information, mais l'aggravation du fossé numérique entre pays développés et pays en développement demeure préoccupante. L'ONU ne doit donc pas négliger les médias traditionnels, principales sources d'information pour la plupart des pays en développement. En outre, le Secrétaire général et le Département doivent soutenir davantage les centres d'information des Nations Unies, qui sont des outils essentiels de diffusion du message de l'Organisation.

47. La liberté d'expression et la liberté de la presse sont indispensables à toute société démocratique et doivent s'exercer de manière responsable conformément à la législation nationale en vigueur et aux instruments des Nations Unies. À cet égard, la CELAC met l'accent sur la Déclaration spéciale sur les mécanismes de gouvernance d'Internet, adoptée en janvier 2015, dans laquelle elle réaffirme qu'il faut progresser dans la mise en place d'un cadre régional et national de gouvernance d'Internet sur la base du droit international et du respect des droits de l'homme et de la souveraineté des États, quel que soit leur niveau de développement des pays, ainsi que du droit de tous au respect de la vie privée. Les médias et les technologies de l'information et de la communication (TIC) doivent également être utilisés conformément aux cadres juridiques internationaux. La Communauté est préoccupée par les violations des fréquences radio qui doivent être utilisées dans l'intérêt du public et conformément aux principes du droit international et de la Charte des Nations Unies. Elle rejette l'utilisation des TIC en violation du droit international, notamment lorsqu'elles sont utilisées au détriment des États Membres et en violation du principe de souveraineté des États et de non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

48. Le multilinguisme étant inhérent à l'existence de l'ONU, celle-ci doit diffuser l'information dans le plus grand nombre de langues possible, y compris le portugais et les langues autochtones. Il est, par conséquent, très préoccupant que les communiqués de presse ne soient pas publiés dans toutes les langues officielles dans le respect de la parité linguistique. À cet égard, la Communauté accueille positivement la résolution A/69/96 A-B de l'Assemblée générale et encourage les États Membres à adopter le projet de résolution B contenu dans le document A/70/21, qui demande de publier les communiqués de presse dans les six langues officielles par des moyens innovants et sans que cela ait d'incidences financières. Il faut parvenir à la parité et au respect égal de toutes les langues officielles. Malgré les progrès accomplis à cet égard, il faut que les ressources financières et humaines mis à la disposition du Département soient réparties équitablement entre toutes les langues. Des progrès doivent être faits de ce point de vue, y compris en ce qui concerne la publication de la page Web des Nations Unies et l'utilisation des réseaux sociaux.

49. La CELAC regrette que le rapport du Secrétaire général (A/70/220) ne présente pas de statistiques sur le nombre de visites du site Web des Nations Unies par langue et demande au Département de fournir ces statistiques aux États Membres, ce qui les aiderait à prendre des décisions sur les activités relatives à l'information et la sensibilisation en connaissance de cause. S'il faut relever avec satisfaction la diffusion en direct sur le Web des réunions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité dans les six langues officielles, le Secrétariat devrait s'efforcer de régler le problème de l'indisponibilité continue d'informations sur les travaux des organes principaux de l'Organisation dans toutes les langues officielles. La CELAC est profondément préoccupée par les incidents qui se sont produits lors de la couverture en ligne par la télévision des Nations Unies de la session de juin 2015 du Comité spécial de la décolonisation et demande instamment au Département de l'information, au Département des affaires politiques et au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences de prendre les mesures qui s'imposent pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent et pour assurer une large diffusion des informations sur la décolonisation et une couverture de toutes les sessions du Comité spécial conformément à la résolution 69/106.

50. La CELAC salue les efforts du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies. Elle partage les préoccupations du Groupe concernant la parité linguistique et la nécessité de collaborer pour promouvoir le multilinguisme et continuera de veiller à appliquer le multilinguisme à toutes les activités d'information réalisées par l'ONU. Même si les plateformes TIC se développent toujours plus rapidement, des millions de gens sont encore exclus de ce processus. La communication du message des Nations Unies par des moyens modernes et traditionnels demeure un défi majeur. La CELAC continuera d'œuvrer à atteindre cet objectif dans le strict respect des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

51. **M. Budhu** (Trinité-et-Tobago), parlant au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), salue le Département pour ses efforts et initiatives continus pour une meilleure compréhension des principes guidant les activités des Nations Unies. La CARICOM relève avec satisfaction les actions d'information du Département dans les domaines du développement, des

droits de l'homme et du droit international, du maintien de la paix et de la sécurité, des changements climatiques et de la commémoration de diverses journées et décennies internationales.

52. En 2015, les Nations Unies ont remarquablement renforcé le partenariat mondial pour le développement à travers une coopération plus large dans les domaines économique, social, environnemental et culturel. La CARICOM prend acte avec satisfaction des actions de soutien et de sensibilisation menées au cours de l'année par le Département à l'occasion de la tenue de plusieurs conférences internationales importantes, dont la troisième Conférence internationale sur le financement du développement et le Sommet des Nations Unies pour l'adoption des objectifs de développement pour l'après-2015. Le Département doit tout faire pour que les informations sur les travaux de l'Organisation soient immédiatement disponibles et accessibles.

53. En outre, la CARICOM encourage vivement le Département à appuyer le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre de la prochaine Conférence des Parties et à continuer d'appeler l'attention du public sur la nécessité d'agir d'urgence face aux changements climatiques et sur le rôle des États Membres à cet égard en s'appuyant sur les médias sociaux et le site Web sur les changements climatiques.

54. Il est essentiel d'assurer l'implication de tous les individus, quels que soient leur origine, leurs vues ou leur langue, pour qu'ils soient informés de la réalisation des objectifs de développement durable et qu'ils puissent participer à leur mise en œuvre. La CARICOM insiste sur la nécessité d'utiliser toutes les langues officielles de l'Organisation de façon appropriée dans le cadre des activités du Département. Elle est fermement persuadée qu'il faut offrir des conditions organisationnelles et des ressources égales à chacune de ces langues. Elle relève en outre avec satisfaction les progrès accomplis dans le recours aux médias sociaux pour promouvoir la communication du Département avec les jeunes à travers diverses plateformes.

55. La CARICOM souscrit aux activités des centres d'information des Nations Unies. Le Centre qui couvre les pays des Caraïbes d'expression anglaise et néerlandaise, établi à Port of Spain (Trinité-et-Tobago),

continue à collaborer étroitement avec un vaste réseau de représentants du Gouvernement, de la société civile et des médias pour toucher le public le plus large. En outre, la CARICOM salue la nomination récente du nouveau directeur du Centre, Juan-Miguel Diez, et lui réitère son soutien dans l'accomplissement de ses missions tout en remerciant l'ancienne directrice, Angelica Hunt, pour l'excellent travail accompli.

56. Plusieurs activités menées par ce centre en 2015 ont été préparées dans le cadre du soixante-dixième anniversaire de l'ONU et de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour promouvoir ce programme, le Centre a organisé avec la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la planification du développement après 2015, Amina Mohammed, une réunion d'information sur WebEx, au cours de laquelle elle a eu des échanges avec plus de 130 participants dont des représentants des médias, de la société civile et des pays ci-après : la Barbade, Belize, le Guyana, la Jamaïque, Sainte-Lucie, le Suriname et Trinité-et-Tobago. En juillet 2015, le Centre a coordonné la diffusion en direct sur Internet de l'allocution prononcée par le Secrétaire général à l'ouverture du Dialogue de haut niveau sur le développement durable dans les Caraïbes, qui a été conjointement organisé par les Nations Unies et la CARICOM.

57. La CARICOM salue également l'action de sensibilisation du Département à l'histoire de la traite transatlantique des esclaves, notamment l'organisation exceptionnelle d'activités marquant la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves dans 25 centres d'information.

58. La traite transatlantique des esclaves, qui est le chapitre le plus sombre de l'histoire de l'humanité, ne doit pas être oubliée. La CARICOM note avec une grande satisfaction qu'en collaboration avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale, il a été procédé, en mars 2015, sur l'Esplanade des visiteurs, à l'inauguration de l'Arche du retour, mémorial permanent en l'honneur des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Ce mémorial doit rappeler à la communauté internationale de ne jamais plus reproduire les fautes du passé et inspirer à l'Organisation l'obligation de mettre fin à toutes les formes d'esclavage. En commémoration de cette Journée, le Centre d'information des Nations Unies dans la région des Caraïbes a participé à deux

vidéoconférences. Le thème retenu cette année – « Les femmes et l'esclavage » – a également été souligné à travers de nombreuses activités.

59. La CARICOM prend note avec satisfaction de l'appui du Département aux activités de communication et de sensibilisation du Coordonnateur principal des Nations Unies pour la lutte contre le choléra en Haïti. De même, le Département a joué un rôle décisif en appuyant la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINAUCE), ce qui a permis de recueillir plus de 5 milliards de dollars en faveur des pays touchés par cette maladie. La CARICOM encourage la poursuite des actions de sensibilisation aux efforts que consentent les Nations Unies pour éradiquer le choléra en Haïti et l'Ebola en Afrique.

60. **M. Mminele** (Afrique du Sud), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, réaffirme que le Groupe soutient le rôle indispensable du Département dans la diffusion d'informations exactes, impartiales, globales et actuelles concernant les activités des Nations Unies. Il importe de renforcer en permanence la collaboration entre le Département et le Comité de l'information afin de promouvoir les idéaux et les valeurs des Nations Unies. Le Groupe salue la promotion, à travers des campagnes de sensibilisation, des nombreuses décisions importantes prises, concernant notamment le programme de développement pour l'après-2015, le maintien de la paix et bien d'autres questions. Il se félicite également des efforts déployés par le Département pour intégrer le multilinguisme dans toutes les activités de communication et d'information, action essentielle en matière de communication de l'action des Nations Unies au monde et vitale du point de vue de la transparence, de la responsabilité, de la maîtrise et de la viabilité de ces actions.

61. Cependant, le Groupe demeure préoccupé par la disparité persistante entre les langues officielles sur le site Web de l'Organisation et dans les communiqués de presse quotidiens. Il encourage le Département à redoubler d'efforts pour réduire l'écart concernant l'utilisation des différentes langues officielles sur les sites Web des Nations Unies conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et à son mandat. Le Groupe regrette que le rapport du Secrétaire général (A/70/220) ne mentionne pas de statistiques sur le nombre de visites des sites Web par langue et demande instamment au Département de fournir ces informations aux États Membres car il

s'agit d'un outil précieux pour la prise de décisions en matière de diffusion de l'information et de sensibilisation.

62. Le Groupe souligne l'importance du rôle des centres d'information des Nations Unies, qui renforcent l'image publique de l'Organisation, sachant que les informations qu'ils répercutent ont un impact considérable et permettent de mobiliser les appuis recherchés dans les pays en développement. Les informations sur les questions traitées par l'ONU, qui sont transmises par les centres, doivent être à la fois globales, équilibrées, objectives et équitables et être publiées dans toutes les langues officielles de l'Organisation. En outre, le Département doit affecter suffisamment de ressources pour que les centres situés dans les pays en développement puissent fonctionner correctement. Il doit aussi tenir compte des vues des pays d'accueil de ces centres sur certaines questions.

63. Le Groupe insiste pour que le Département préserve et améliore ses activités dans des domaines intéressant tout particulièrement les pays en développement et les pays ayant des besoins particuliers. Dans les activités qu'il entreprend, le Département doit s'efforcer de combler le fossé entre pays développés et pays en développement dans le domaine crucial de l'information et de la communication. Le Groupe attache aussi une importance particulière à la poursuite de la diffusion d'informations sur les médias traditionnels, dont dépendent encore aujourd'hui de nombreux habitants de pays en développement. Il note avec satisfaction les efforts de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, qui a numérisé de nombreux fichiers et distribué le guide des Nations Unies dans toutes les langues officielles.

64. **M. van den Akker** (Observateur de l'Union européenne), parlant au nom de l'Union européenne et de ses États membres, dit que sa délégation salue les efforts soutenus du Secrétaire général visant à intégrer les activités de sensibilisation dans les questions qui figurent en priorité dans le programme de l'Organisation. Cette approche doit s'appliquer aux principaux domaines d'intervention de l'Organisation, de sorte que la société dans son ensemble s'y intéresse. L'Union européenne est favorable à une approche verticale faisant intervenir tous les acteurs, qu'il s'agisse des ONG, des établissements universitaires ou des fondations, mais aussi des partenariats public-privé.

65. Pour garantir la clarté d'un message, il faut qu'il soit approprié, diffusé au moment voulu, conçu pour le public et adaptable. Les stratégies de communication claires favorisent la transparence. Pour être totalement efficace, il faut éviter les doubles emplois dans les différentes divisions des Nations Unies. Il est tout particulièrement important de disposer d'un cadre stratégique de communication et d'information compte tenu des défis auxquels le Département fait face pour donner de la cohérence, de l'uniformité et de la convergence à son action dans les nombreux mécanismes interdépendants mis en œuvre en 2015. Tous les acteurs doivent jouer leur rôle, notamment en utilisant les médias et langues de communication appropriés. À cet égard, les efforts consentis par le Département, en particulier le recours à la diffusion sur le Web et à d'autres supports médiatiques, ainsi que les complémentarités établies avec les centres d'information des Nations Unies dans le monde, sont tout à fait louables et doivent être poursuivis. La collaboration étroite entre le Département et le Cabinet du Secrétaire général est essentielle, dans la perspective notamment de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra prochainement à Paris, dont l'Union européenne attend beaucoup. Le choix, en 2016, d'un nouveau Secrétaire général sera novateur, puisque l'Assemblée générale y jouera un rôle plus important et qu'il se fera de façon plus transparente et responsable. Ce processus sera aussi une excellente occasion pour faire connaître l'action des Nations Unies à un large public. La communauté internationale fait face à de nombreux défis transfrontières, notamment la lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et la situation dans la République arabe syrienne. À cet égard, la diplomatie publique de l'ONU jouera un rôle plus crucial que jamais. L'utilisation des médias sociaux est donc vitale, car elle facilite le dialogue interactif avec les citoyens du monde intéressés et concernés, y compris les jeunes.

66. L'intégration du multilinguisme dans les activités de communication et d'information du Secrétariat, dans la limite des ressources disponibles et de façon équitable, est essentielle du point de vue de la responsabilité, de la transparence, de la maîtrise et de la viabilité des actions de l'Organisation. La délégation de l'Union européenne attend avec impatience l'évaluation de l'impact des mesures concrètes qui ont été prises et du travail qui reste à accomplir à cet

égard. L'Union européenne se félicite des campagnes thématiques du Département sur le programme de développement pour l'après-2015 et d'autres actions prioritaires de l'Organisation. L'Année européenne de développement (2015) met l'accent sur le rôle de l'Union européenne dans le monde, notamment le volet de la coopération avec les Nations Unies. Le Secrétaire général a d'ailleurs souligné combien il importe de poursuivre la coopération entre les deux organes multilatéraux. Les actions de sensibilisation du Département et celles des centres d'information sont très utiles car elles permettent d'informer et de faire participer tous les acteurs, y compris les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales. Il importe aussi de saluer les actions entreprises par le Département pour diffuser les informations requises concernant les interventions des Nations Unies dans les situations de crise dans certains pays et des questions telles que le maintien de la paix, le développement et la prévention du VIH/sida, du paludisme et de la fièvre jaune. De même, il faut accorder en permanence la priorité aux questions relatives aux droits de l'homme. Comme de coutume, l'Union européenne et ses États membres sont prêts à apporter leur soutien aux actions de diplomatie publique des Nations Unies.

67. **M^{me} Rodríguez Pineda** (Guatemala), parlant au nom du Groupe des Amis de la langue espagnole au sein des Nations Unies, dit que l'intérêt croissant que portent les peuples hispanophones aux travaux de l'ONU a suscité la création du Groupe, fondée sur la conviction commune que les idéaux, objectifs et principes de l'Organisation bénéficieront du renforcement de la coopération entre ce groupe et l'ONU. Le Groupe salue les efforts consentis par le Département pour produire des informations sur divers sujets à l'intention d'un public de plus en plus mondialisé, informé et soucieux d'en savoir plus sur l'action des Nations Unies, mais aussi pour élaborer de nouveaux contenus avec de nouvelles technologies tout en donnant la priorité aux médias traditionnels.

68. À la lumière de l'accroissement continu des flux d'information, toutes langues confondues, sur le site Web de l'Organisation – qui est le portail principal par lequel transitent les informations relatives à l'Organisation – le Groupe félicite le Département qui a réussi à améliorer l'accès au site et sa conception et à créer de nouveaux produits, services et contenus en collaboration avec d'autres départements. Il est

cependant préoccupé par le fait que la parité entre les six langues officielles ne soit pas toujours observée sur le site. Tous les contenus nouveaux doivent respecter le principe de multilinguisme, conformément au mandat que l'Assemblée générale a donné au Département. Cette préoccupation est d'autant plus vive que la page en espagnol du site Web est de plus en plus populaire, puisque, selon les statistiques relatives à la période couverte par le rapport du Secrétaire général (A/70/220), elle est une fois de plus deuxième en nombre de visites après la page en anglais. Sachant que le site a pour vocation de promouvoir l'action de l'Organisation, il est inquiétant de noter la persistance de différences substantielles de contenus selon les langues, cette situation étant de nature à affecter la perception qu'a le public des Nations Unies.

69. Le principe de multilinguisme doit aussi s'appliquer aux plateformes des médias sociaux utilisées par l'Organisation. On doit pouvoir créer du contenu dans chacune des langues officielles et non pas le traduire. À l'ère numérique, il est important que l'information allant dans le sens des intérêts de chaque région soit produite en temps réel. Le Groupe note que le rapport du Secrétaire général (A/70/220) ne contient pas de statistiques sur le nombre de visites du site Web de l'Organisation, ni de données ventilées par langue, et réitère le vœu que les futurs rapports présentent davantage de statistiques de ce type, ce qui contribuerait à établir des diagnostics précieux en toute transparence et à envisager des mesures concrètes.

70. Le Groupe juge encourageant que le projet de résolution sur les questions relatives à l'information (A/70/21, chap. IV), tout comme la résolution 69/324 de l'Assemblée générale, mette en relief la responsabilité du Secrétariat en matière d'intégration du multilinguisme dans toutes ses activités de communication et d'information, dans la limite des ressources disponibles et de façon équitable. Dans ce mandat s'inscrit également l'obligation de publier des communiqués de presse quotidiens en espagnol comme dans les autres langues officielles. Le Groupe prend note de l'intention du Secrétariat de mobiliser des ressources supplémentaires au titre du projet de budget pour l'exercice 2016-2017 afin que le Département puisse disposer de fonctionnaires en nombre suffisant et s'acquitter de son mandat comme il convient. Le Département a déployé des efforts pour diffuser quotidiennement des communiqués de presse dans les six langues officielles par des moyens innovants et

sans que cela ait d'incidences financières, comme le lui a demandé l'Assemblée générale. Le Groupe des Amis de la langue espagnole est pour sa part prêt à apporter son concours à cet égard. Les difficultés financières ne sauraient justifier un traitement inégal des six langues officielles et il est inacceptable qu'une langue soit privilégiée au détriment des autres.

71. **M. Abdalla** (Soudan) dit que les médias jouent un rôle clef dans la promotion du dialogue et des valeurs fondamentales des Nations Unies, ainsi que dans la diffusion d'informations sur des questions contemporaines de grande importance comme les changements climatiques, les conflits et le développement durable. Cela étant, il faut renforcer la collaboration pour combler le fossé entre les pays développés et les pays en développement en veillant à assurer dans les pays en développement une couverture médiatique des événements qui soit à la fois juste, professionnelle et objective et à empêcher les principaux acteurs sur la scène politique internationale d'imposer leurs vues. Sachant que dans le passé, la diffusion d'informations négatives et irrationnelles a exacerbé des crises, il est plus que jamais essentiel de trouver des solutions aux problèmes du monde dans un esprit de tolérance, de dialogue et de respect des autres. La délégation soudanaise salue le travail accompli par le Département et demande de renforcer la coordination entre les moyens d'information internationaux et régionaux.

72. **M. Alday González** (Mexique) dit que son pays donne acte au Département de l'information des efforts consentis, notamment le personnel hispanophone de la radio, de la télévision et du Centre d'actualités de l'ONU pour en faire plus avec des ressources en diminution constante. Les actions dynamiques du Département destinées à intégrer de nouvelles technologies, ainsi que son entrée dans la sphère des médias sociaux ouvrent de nouvelles possibilités d'aide aux activités de l'ONU. Toutefois, le Département ne doit pas perdre de vue que l'essentiel de la population dans le monde utilise les moyens traditionnels d'information. Préoccupé par le fossé numérique croissant entre pays développés et pays en développement, le Mexique appelle tous les partenaires à aider à la réduction de celui-ci conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'égalité d'accès aux nouvelles technologies peut favoriser la prospérité nationale et offrir de meilleures perspectives économiques aux individus.

73. Étant donné l'importance de la parité des six langues officielles dans les médias et produits de communication de l'ONU, plus d'informations en temps réel devraient être disponibles en espagnol, deuxième langue la plus parlée dans le monde et deuxième langue la plus utilisée sur les pages Web et les réseaux sociaux. Pays hispanophone le plus peuplé au monde, le Mexique se tient prêt à contribuer à définir et appliquer les moyens d'améliorer les initiatives du Groupe des Amis de la langue espagnole, qui a jusque-là travaillé de façon informelle et efficace avec le Département pour remédier au manque d'informations en langue espagnole.

74. En ce soixante-dixième anniversaire de l'ONU, le Département de l'information doit renforcer la coordination dans l'élaboration des messages et plans de communication sur les grandes questions du développement, les questions relatives au climat, ainsi que sur les trois mécanismes d'examen de l'ONU. Il est également essentiel pour le Département de participer, s'il y a lieu, à la planification et au déploiement des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales. Cette coordination est indispensable à la sensibilisation et à la gestion des attentes que suscitent les entités des Nations Unies présentes sur le terrain. À cet effet, il serait souhaitable que ces missions puissent compter sur des fonctionnaires de l'information dûment formés.

75. **M. Hamed** (République arabe syrienne) dit que le Comité de l'information et le Département de l'information sont chargés de veiller à ce que le message de paix de l'ONU atteigne le monde entier, en particulier à une époque où les conflits et les problèmes transfrontières comme l'extrémisme et le terrorisme sont en augmentation. Les médias ont un grand impact sur l'opinion publique et sont en mesure non seulement de rapporter les événements mais également d'influencer ceux-ci, voire de les provoquer. La délégation syrienne est préoccupée par certains médias partiels qui ne respectent pas les normes de déontologie du journalisme, rapportent des faits inexacts au service d'intérêts politiques équivoques et incitent au terrorisme et à la violence au lieu de promouvoir une culture de paix. L'ONU doit s'appliquer à utiliser exclusivement des sources d'information fiables, impartiales et non politisées.

76. L'orateur salue le travail des journalistes qui traitent les faits de manière impartiale au péril de leur vie, en particulier dans les régions en proie au

terrorisme, et dénonce le ciblage de ces journalistes, notamment les actions abominables de l'EIIL. La délégation syrienne récuse la présentation des groupes terroristes les assimilant à une « résistance armée », par le porte-parole du Secrétaire général et d'autres représentants de premier plan de l'ONU, notamment la présentation du Front el-Nosra comme relevant de la « résistance syrienne armée », lequel Front est classé par le Conseil de sécurité comme groupe terroriste lié à Al-Qaïda.

77. Le Programme d'information spécial sur la question de Palestine doit obtenir davantage de moyens face aux violations continues des droits de l'homme perpétrées par Israël dans les territoires palestiniens occupés, notamment le ciblage de journalistes et de militants de la paix, la construction du mur de l'apartheid, la profanation et la destruction de lieux saints musulmans et chrétiens et l'intensification des activités d'implantation de colonies et de la violence des colons. Le Département de l'information doit également parvenir à la parité entre les langues officielles de l'ONU et remédier aux lacunes du site Web arabophone. En outre, le Département peut grandement contribuer à promouvoir le dialogue et à favoriser la compréhension entre les cultures et les peuples.

78. La délégation syrienne réaffirme que la liberté d'expression est un droit universel qui doit être protégé, mais qu'elle ne saurait en aucune circonstance être invoquée pour attaquer les croyances, la culture ou les lieux saints d'autrui. Elle appelle au renforcement de la coopération avec le Département dans l'intérêt des objectifs de l'ONU, en particulier la fin du colonialisme et de toutes les formes d'occupation étrangère, la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme, la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable.

79. **M^{me} Cuauro Casanova** (République bolivarienne du Venezuela) félicite le Département qui a donné plus de visibilité à l'action de l'Organisation concernant les trois piliers, notamment la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales à laquelle son pays attache une importance fondamentale. L'oratrice salue l'utilisation par le Département des TIC pour diffuser les valeurs et cultures des peuples autochtones et des peuples d'ascendance africaine, ce qui contribue à éclairer les décisions de politique nationale afin d'assurer l'intégration politique, économique et sociale de ces populations. La délégation vénézuélienne note

avec satisfaction les actions de sensibilisation conduites par le Département sur les activités de coordination menées par l'Organisation dans la lutte contre les épidémies de choléra et d'Ebola. Ces campagnes ont été une occasion privilégiée pour sensibiliser la communauté internationale aux dangers de ces épidémies et à la nécessité de mettre en œuvre des mesures de prévention et des politiques d'éradication.

80. La décolonisation revêt une importance particulière pour la République bolivarienne du Venezuela qui rejette la perpétuation des situations coloniales et de l'occupation étrangère car elle compromet la paix et la sécurité, ainsi que les droits de l'homme. Étant fermement attaché au droit à l'autodétermination des peuples sujets à la domination coloniale ou à l'occupation étrangère, le Venezuela salue l'organisation par le Département du prochain Séminaire international sur la paix au Moyen-Orient à l'intention des médias. Des manifestations de ce type sont importantes car elles constituent des forums ouverts à l'information qui affirment le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et renouvellent l'attachement de l'Organisation à un règlement politique pacifique du conflit israélo-palestinien. Le Gouvernement vénézuélien réitère son appui à un État de Palestine libre, indépendant et souverain vivant en paix avec les pays voisins dans les frontières internationales sûres d'avant 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale. Israël doit mettre fin à l'occupation militaire des territoires palestiniens et à la construction de colonies sur les terres palestiniennes, conformément à la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité.

81. Les activités menées en collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix ont non seulement permis de diffuser des informations sur les missions de maintien de la paix et les situations et besoins actuels, mais aussi de rendre hommage à l'action élogieuse des personnels chargés du maintien de la paix. Le Venezuela rend hommage à leur professionnalisme et leur engagement au service du maintien de la paix et de la sécurité internationales de façon impartiale et sans recours à la force, à l'exception des situations de légitime défense.

82. Avec l'adoption historique du programme de développement pour l'après-2015, la délégation vénézuélienne considère qu'il est particulièrement important de mener des actions pour combler le fossé numérique et renforcer les capacités de façon à ce que

chaque pays puisse disposer des ressources techniques et du personnel qualifié nécessaires à cet égard. Elle encourage donc l'adoption de mesures permettant de démocratiser l'utilisation des TIC au bénéfice de tous, notamment des pays en développement. Cependant, elle désire exprimer sa préoccupation à propos de l'utilisation impropre des TIC à des fins d'ingérence dans les affaires intérieures des États, de déstabilisation de ces États et de violation des droits fondamentaux de leurs citoyens, en particulier leur droit au respect de leur vie privée. Ces actions vont à l'encontre des buts et principes de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Les TIC doivent être utilisées pour promouvoir la paix, le développement durable, la coopération et les droits de l'homme.

83. La République bolivarienne du Venezuela est en faveur d'une utilisation équilibrée des six langues officielles de l'Organisation et de l'élimination des disparités entre l'anglais et les cinq autres langues. La diffusion du message de l'Organisation dans les six langues officielles dynamiserait son action. La délégation vénézuélienne salue les efforts accomplis à cet égard sur le site Web officiel de l'Organisation. Malgré les progrès réalisés grâce à la création de médias alternatifs, il reste encore beaucoup à faire pour instaurer une société de l'information plus inclusive et plus démocratique. Les grands médias jouent toujours un rôle dominant, empêchant la diffusion d'informations objectives. À cet égard, le Venezuela rejette la présentation d'informations discriminatoires et déformées sur les événements qui se produisent dans les pays en développement. Il rejette également l'utilisation diffamatoire de médias pour servir des intérêts privés et des objectifs inavoués contraires à l'éthique et à l'exercice responsable de la liberté d'expression et d'opinion. Il demeure prêt à contribuer de façon constructive à l'exécution du mandat du Comité de l'information et demande instamment au Département de continuer d'améliorer la diffusion des informations et des accomplissements de l'Organisation.

84. **M. Wehbi** (Liban) dit que le Département qui a récemment adopté de nouvelles stratégies concernant l'utilisation des médias sociaux afin d'être au diapason des systèmes modernes de communication doit continuer à renforcer son partenariat avec la société civile, les universités et le système des Nations Unies et à s'appuyer à la fois sur les nouveaux médias et les

médias traditionnels, ce qui lui permettra de toucher le public le plus large et d'assurer un accès équitable à l'information. La délégation libanaise note avec satisfaction que le Département a amélioré le site Web des Nations Unies et qu'il diffuse les publications en temps voulu et gagne davantage de visiteurs sur les médias sociaux, mais souligne qu'en raison du rôle fondamental que les publications des Nations Unies jouent dans l'établissement d'une mémoire institutionnelle, elles doivent être élaborées et diffusées dans les six langues officielles de l'Organisation.

85. La délégation libanaise salue le travail du Programme d'information spécial sur la question de Palestine qui jette la lumière sur l'oppression israélienne et appelle l'attention sur le besoin pressant de relancer le processus de paix au Moyen-Orient et de mettre fin à l'occupation israélienne de l'État de Palestine. Il importe d'établir une communication claire et transparente entre les Nations Unies et tous les États concernés. Il faut en outre mobiliser au bénéfice du Centre d'information de Beyrouth suffisamment de ressources financières et humaines, car ce centre maintient une communication permanente avec les médias libanais et les autres médias arabes afin d'assurer une bonne couverture de la situation et de rendre compte des problèmes qui se posent au Moyen-Orient.

86. **M^{me} Salem** (Observatrice de l'État de Palestine) dit que sa délégation est sensible aux efforts déployés par le Département pour mettre en œuvre plusieurs programmes d'information importants, en particulier le programme spécial d'information sur la question de Palestine, qui contribue de façon déterminante à susciter une prise de conscience internationale des droits inaliénables du peuple palestinien, dans le cadre des efforts menés pour parvenir à une solution juste et durable du conflit israélo-arabe.

87. L'oratrice félicite le Département, en particulier sa Section de la Palestine, de la décolonisation et des droits de l'homme, de l'organisation du Séminaire international annuel des médias sur la paix au Moyen-Orient, de l'actualisation de l'exposition permanente sur la question de la Palestine au siège des Nations Unies et des activités organisées pour commémorer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien et l'Année internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Le Département apporte une aide précieuse aux journalistes palestiniens de la radiotélévision et de la presse écrite à travers son

programme annuel de formation. La délégation palestinienne regrette qu'un Palestinien très qualifié de la bande de Gaza n'ait pas pu participer à ce programme à cause du blocus israélien qui isole les Palestiniens et les prive de la possibilité de se former et de s'épanouir.

88. Malheureusement, les forces et les colons israéliens continuent de prendre pour cible le peuple palestinien et les journalistes et médias étrangers de façon systématique en espérant les empêcher de rendre compte des pratiques israéliennes illégales. Au cours de l'agression militaire de Gaza en 2014, au moins 17 journalistes ont été tués dans des raids aériens israéliens, en violation flagrante du droit international humanitaire. Les cas d'arrestation, de détention et d'utilisation excessive de la force contre des journalistes couvrant des manifestations pacifiques de civils abondent : en septembre 2015, deux journalistes de l'Agence France Presse couvrant une manifestation près de Naplouse et arborant un gilet de protection portant la mention « Presse » ont été agressés et leur équipement a été saisi et détruit par des soldats israéliens. Durant le seul mois d'octobre, on a recensé 39 violations contre des journalistes. La direction palestinienne condamne ces violations sans équivoque et réaffirme son engagement à traiter les journalistes dans le respect du droit international et du droit international humanitaire. La délégation palestinienne réitère l'appel lancé au Comité et aux organisations internationales compétentes pour redoubler d'efforts et protéger les journalistes palestiniens et étrangers et pour exiger qu'Israël arrête de violer cyniquement la résolution 68/163 de l'Assemblée générale et la résolution 2222 (2015) du Conseil de sécurité. Dans des déclarations précédentes devant le Comité de l'information, la Palestine a souligné combien il importe que le Département organise et facilite, à l'intention des journalistes, de nouvelles missions d'établissement des faits dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, comme le prescrit l'Assemblée générale. Sa délégation espère que cela sera fait dès que possible et que ces missions seront dotées de ressources financières et humaines suffisantes.

89. La liberté de la presse, les télécommunications et la technologie de l'information jouent un rôle vital dans le processus de développement. Le contrôle et les restrictions qu'exerce Israël sur le secteur des télécommunications en Palestine, y compris sur le

spectre des fréquences radioélectriques qui lui est alloué, empêche l'exercice du droit d'accès direct aux services de communication et de retransmission et à la technologie de l'information. Le Gouvernement palestinien, avec l'appui de la communauté internationale, déploie néanmoins d'intenses efforts pour renforcer les institutions de l'État par la promotion de la liberté d'expression et la mise en place de réseaux de TIC destinés à remédier aux obstacles géographiques et physiques à une vie et un développement normaux qu'impose la Puissance occupante. Le Gouvernement palestinien entend poursuivre ses efforts pacifiquement et légalement pour mettre fin à l'occupation israélienne du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est, pour que justice soit faite et que soient reconnus les droits inaliénables du peuple palestinien à la liberté et à l'indépendance dans l'État de Palestine sur la base des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale, afin que l'État de Palestine soit admis en tant que membre de plein droit des Nations Unies et qu'il prenne la place légitime qui lui revient dans la communauté des nations.

La séance est levée à 13 h 5.